

## RÉDUIRE SES DÉCHETS AU QUOTIDIEN

### Déchets : moins, c'est toujours mieux

La quantité de déchets issus de notre activité humaine a doublé en 40 ans. Aujourd'hui, chaque Français en produit près de 600 kg par an. Autant de déchets qui doivent être traités, avec à la clé une facture qui augmente elle aussi !

### Pourquoi réduire nos déchets ?

Sur le territoire de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, chaque habitant produit en moyenne 175 kg de déchets résiduels par an. Parmi eux, on retrouve :

- 40,8 kg de biodéchets compostables qui pourraient être valorisés,
- 11,4 kg d'aliments gaspillés qui auraient pu être consommés,
- 29,2 kg d'emballages recyclables destinés à la collecte sélective,
- mais aussi 70,6 kg de déchets résiduels qui finissent encore à l'enfouissement ou à l'incinération.

## Chiffres 2024

### Déchets collectés sur le territoire de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet



- **Gaspillage alimentaire**  
Aliments non consommés  
Aliments non consommés sous emballage
- **Biodéchets compostables**  
Déchets alimentaires  
Déchets de jardin compostables
- **Collective sélective**  
Papiers et emballages ménagers  
Emballages en verre
- **Extension des consignes**  
Emballages plastiques : films, pots et bouteilles
- **Déchets spécifiques**  
Équipements électriques et électroniques  
Textiles  
Déchets ménagers spéciaux
- **Déchets résiduels**  
Tous les autres déchets

Réduire nos déchets, c'est donc limiter le gaspillage alimentaire, mieux trier, composter nos biodéchets et allonger la durée de vie des objets. Résultat : moins de pollution, moins de transport, moins de traitement... et une facture allégée pour tous !

Voici quelques gestes simples à adopter au quotidien pour éviter le gaspillage alimentaire :

- Planifiez vos repas et faites une liste de course
- Cuisinez en priorité ce qui arrive à péremption
- Congelez vos restes ou produits avant qu'ils ne se perdent
- Utilisez vos fruits trop mûrs en smoothie ou compote...

### Les bons gestes au quotidien

### Dites stop aux publicités inutiles



Apposez un autocollant « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres pour informer les distributeurs de votre souhait de ne plus en recevoir. Ils sont disponibles en mairie, au centre de ressources de l'Agglomération ou sur demande en ligne (envoi par courrier)

Sur notre territoire, ces imprimés représentent 28kg de papier par boîte aux lettres chaque année. Même si le papier est recyclable, les impressions nécessitent une grande consommation d'énergie et de matière première.

TÉLÉCHARGEZ ET IMPRIMEZ VOTRE "STOP-PUB"

ON J

# COLI



Astuce : retrouvez les promotions de vos commerçants en ligne sur [pubeco.fr](http://pubeco.fr), [prospectuschezmoi.com](http://prospectuschezmoi.com), [promoconso.net](http://promoconso.net) ou [promoalert.com](http://promoalert.com).

### **Donnez une seconde vie aux objets**

- Déposez vos vêtements, linge de maison, chaussures (attachées par paire), mêmes usées, dans les bornes textiles, propres et secs, en sac fermé.
- Faites des dons aux associations caritatives (certaines récupèrent même vos gros objets comme vos meubles)
- Déposez une annonce gratuite [surdonnons.org](http://surdonnons.org) ou [recupe.net](http://recupe.net)

Bon à savoir : Le site [refashion.fr](http://refashion.fr) permet de localiser la borne la plus proche

### **Réparez plutôt que jeter**

Un appareil électronique en panne, un meuble abîmé, un vêtement décousu ? Pensez à faire appel à un artisan spécialisé. Grâce à son savoir-faire, il pourra peut-être prolonger la durée de vie de votre objet.

Retrouvez l'annuaire des réparateurs en Occitanie : <https://www.artisanat.fr/annuaire-repar-acteurs>

**LES BONS GESTES : DONNER, RÉPARER ET RÉUTILISER PRÈS DE CHEZ VOUS**

Cette liste n'est pas exhaustive et se base sur les Répar'Acteurs agréés (label de la CMA). Si vous souhaitez y ajouter votre structure, merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante : [communication@gailiac-graulhet.fr](mailto:communication@gailiac-graulhet.fr).

#### **Achetez d'occasion**

Économique et écologique : vous pouvez trouver de nombreux objets dans les vide-greniers, les dépôts-vente, les magasins solidaires ou encore sur les sites de seconde main.

#### **Déposez vos appareils usagés**

Lors d'un achat neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre gratuitement l'ancien appareil équivalent. Cette reprise est financée par l'éco-participation déjà incluse dans le prix de votre achat.

#### **Pour les associations et organisateurs d'événements**

Vous organisez une manifestation culturelle ou sportive ? Adoptez les gestes éco-responsables :

- éco-conception des supports de communication,
- gestion des déchets avec tri sélectif,
- éco-consommation de produits locaux,
- optimisation de la gestion de l'eau,
- promotion du covoiturage...



Tecou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du public :  
Du lundi au jeudi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h30  
Vendredi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h00